

creutzwald

Rendez-vous avec Anthony de Koh-Lanta



Anthony présent à Saint-Avold l'an passé (notre photo) a pris part au Koh-Lanta tourné en Malaisie. Photo Thierry SANCHIS.

Le village du Père Noël a ouvert ses portes samedi au square de la Bisten. Toute la semaine, des animations s'y déroulent. Temps fort de ce mercredi après-midi : le village accueille Anthony, qui s'est illustré dans l'émission de télé-réalité de Koh-Lanta Malaisie. Un jeune homme de 24 ans ambitieux qui sait jongler entre petits plaisirs et investissements. Le candidat aux dreads locks a marqué les esprits par son physique, ses performances et son altruisme. Passionné

de sport depuis son plus jeune âge, il a su se forger un physique impressionnant, qui lui a valu les surnoms de colosse, montagne de muscles, "Schwartz". Sa connaissance du sport et du corps humain l'a conduit à s'orienter vers le coaching sportif et à être diplômé en 2009 au Creps de Lorraine. Professeur passionné, dynamique et dévoué, il a su rapidement se faire un nom dans le domaine du sport. Il sera à Creutzwald ce mercredi à 18 h au village du Père Noël.

saint-avold

Tous ensemble avec Marc-Emmanuel



Marc-Emmanuel de l'émission Tous ensemble sera présent pour le lancement de collecte de peluches. Photo DR

Dans le cadre des animations de Noël, Marc-Emmanuel de l'émission "Tous Ensemble" sera présent à partir de 16 h, sous le chapiteau, place de la Victoire à Saint-Avold. Il lancera la collecte de peluches pour le Secours Populaire. L'émission Tous Ensemble est inspirée du programme américain "Les Maçons du Cœur". Sur TF1, il aide, avec des bénévoles, une famille dans le besoin à réaliser des projets. Mercredi, jour des enfants, le célèbre oursor de Walt Disney qui est très friand

de miel sera dans la cité naborienne. Il se promènera dans les rues à la recherche de petits amis pour des tonnes de bisous et câlins. Départ à partir de 14 h place de la Victoire. Puis, on demande l'ours, le lion, l'hippopotame et l'éléphant. Cette "petite" troupe défilera dans les rues du centre-ville. Cette animation se déroulera aujourd'hui 11 décembre à partir de 14 h 30 ; mais aussi samedi 14 et mercredi 18 décembre, toujours à la même heure et au même endroit.

JUSTICE

saint-avold

Accident mortel : 8 mois avec sursis

« Je ne sais pas comment j'ai fait pour ne pas le voir, mais je ne l'ai pas vu. » L'homme qui s'exprime à la barre du tribunal correctionnel de Sarreguemines parle du camion avec lequel il est entré en collision. Sa passagère, une amie a rapidement succombé à ses blessures. L'accident s'est produit sur l'A4 dans le sens Strasbourg-Paris le 30 avril dernier à Saint-Avold. Les jeunes Marnais venaient de faire demi-tour, réalisant qu'ils n'avaient pas pris la bonne direction pour aller faire le plein de cigarettes au Luxembourg. Le poids lourd était immobilisé sur la bande d'arrêt d'urgence suite à l'éclatement d'un pneu. Le chauffeur polonais avait pris soin d'allumer ses feux de détresse et de placer le triangle de sécurité à bonne distance.

« Négligence »

« Il desserrait les écrous quand il a entendu un grand bruit. Le moteur a été éjecté sur la route », précise le président Philippe Schneider. Le jeune homme circulait à une allure normale sur un axe rectiligne, mais il pleuvait. « Vous étiez fatigué ? », demande le président. « Non, j'ai bien dormi », répond le prévenu. « Il y avait de la musique, on discutait. » « Qu'est-ce qui fait que vous ne regardiez pas devant vous et êtes allés à droite ? » « Je ne sais pas, je me souviens avoir regardé dans mon rétroviseur gauche », fait savoir le conducteur. « Je ne suis pas dange-

reux, j'aime bien rouler », répond le jeune homme. La victime, Mélinda Huon, a vu la Peugeot 207 dévier de son axe. « Elle s'en est rendu compte, mais le temps qu'elle le dise, j'étais déjà dans le camion », indique le prévenu, en présence de la famille de la défunte. Aux dires de l'avocat des proches de Mélinda, ce témoignage révèle « l'attitude du conducteur qui vient de montrer sa négligence. Avec une pluie battante, on peut ralentir, les conditions de circulation étaient difficiles. »

« J'ai aussi passé de sales moments »

« Je ne demandais pas à ce qu'il vienne effondré en pleurant, mais pourquoi n'a-t-il pas au moins braqué ? Il n'y a pas eu de manœuvre d'évitement, et pas de réponse, observe le représentant du ministère public »

« Y a-t-il une explication parfaite dans un accident de cette gravité ? », demande l'avocat du conducteur, c'est le poids lourd qui est à l'origine de l'accident. « Je regrette, j'ai passé de sales moments aussi », dira le conducteur, avant de se voir condamner à huit mois de prison avec sursis et d'être reconnu responsable. Les demandes de la partie civile sont recevables, le jeune homme devra verser à titre de préjudice moral 25 000 € à chacun des parents, 15 000 € à son beau-père et 14 050 € de préjudice matériel.

Philippe CREUX.

de farébersviller à faulquemont

Blanchiment d'argent : du ferme et du sursis

Le 15 novembre dernier (voir RL du samedi 16 novembre), le patron supposé d'une entreprise de bâtiment de Faulquemont ainsi que neuf hommes et femmes de sa famille de son entourage étaient jugés pour le blanchiment de plusieurs centaines milliers d'euros entre janvier 2010 et décembre 2011. L'entreprise aurait réalisé au noir une quarantaine de chantiers et accumulé un chiffre d'affaires de 430 000 € en chèque et 380 000 € en numéraire. Les chèques de clients qui ont fait ravalier leurs façades étaient encaissés par des amis

ou des membres de la famille du vrai-faux patron, qui demandait à chacun de lui remettre rapidement la somme en question. La chambre correctionnelle du TGI de Sarreguemines condamne Ozcan Kaban à 3 ans de prison, dont 30 mois assortis du sursis. Il condamne également Ozgur Kaban à 18 mois de prison avec sursis, Peppino Caicco à un an de prison avec sursis. Cinq autres peines allant de trois à neuf mois de prison avec sursis ont également été prononcées ainsi que deux amendes de 2 000 €.

en sarre

Innocenté après deux ans de prison

Un scandale judiciaire secoue la Sarre. Un fonctionnaire de Marpingen, aujourd'hui âgé de 70 ans, a passé deux années de sa vie en prison, accusé injustement d'abus sexuel par une fille de 13 ans que la famille avait prise en nourrice. Des expertises jugées par la suite comme critiquables avaient conclu à la bonne foi de l'adolescente et à la vérocité des faits rapportés. L'affaire, révélée par le quotidien Saarbrücker Zeitung, s'était enlisée dans une bataille juridique s'étirant sur dix ans. Malgré ses cris d'innocence, le père de famille au passé irréprochable fut condamné à 3 ans de prison ferme, peine confirmée en appel. Dans la foulée, l'homme fut radié de la fonction publique, ce qui plongea sa famille dans le dénuement financier. Paradoxa-

lement, c'est une nouvelle action en justice intentée par la « victime » réclamant 25 000 € de dommages et intérêts, formulée devant un autre tribunal avec d'autres experts, qui a provoqué un revirement total et placé l'affaire sous une autre lumière. Tout indique que la jeune fille, une enfant difficile retirée à sa famille et ayant déjà un vécu sexuel prononcé à l'époque des faits, a voulu se venger après avoir été mise à la porte pour son comportement indigne. La ministre de la justice de Sarre vient de présenter ses excuses officielles au septuagénaire innocenté en novembre dernier. La ministre ne veut pas accorder d'importance particulière cependant au fait que le dossier original de l'affaire ait purement et simplement disparu.

E. P.

TRANSPORT

Voie sans issue pour le tram-train ?

Le sursis accordé à la Saarbahn n'aura servi rien. A compter du 1er janvier 2014, la société ferroviaire allemande doit s'acquitter du droit d'accès en gare. La liaison entre Sarreguemines et Sarrebruck est à nouveau menacée.

Deux ans. De sursis, d'attente, de multiples courriers adressés pour sauver la liaison tram-train reliant Sarreguemines à Sarrebruck. L'échéance arrive à terme. Malgré ces initiatives, aucune discussion n'a abouti à un consensus. Le tronçon de 800 mètres est à nouveau en péril.

La fréquentation n'est pas en cause. Depuis l'inauguration du tram en 1997, 350 passagers l'empruntent chaque jour au départ de Sarreguemines. Des étudiants, des travailleurs, des touristes circulent chaque jour entre les deux pays. L'affluence est également. Mais un bât blesse depuis des années, le coût de la liaison. Particulièrement ce petit tronçon entre Sarreguemines et Hanweiler. La coopération franco-allemande semble fragile.

Sursis temporaire

Qui dit coopération implique plusieurs acteurs. Il y a d'abord la Saarbahn, société allemande, qui exploite la ligne. Réseaux ferrés de France ensuite, qui entretient la portion française. La SNCF enfin, qui utilise les voies. Les rôles sont répartis. Les frais aussi. Mais en 2011, l'État réévalue la redevance d'accès aux gares. La Saarbahn se voit réclamer 134 000 € de surcoût, en plus des 42 000 € qu'elle versait alors. Une somme colossale pour l'opérateur allemand, qui menace de supprimer la liaison entre Sarreguemines et Hanweiler.

Grâce à une levée de boucliers, la Saarbahn bénéficie d'un sursis de deux ans. En contrepartie, la SNCF accepte de prendre à sa charge la redevance. Une solution temporaire, « qui devait permettre au gouvernement de prendre une décision », retrace Céleste Lett, député-maire de Sarreguemines. Il n'en est rien aujourd'hui. « La précédente majorité avait demandé d'engager une réexa-



Si aucune solution n'est trouvée, la liaison entre Sarreguemines et Sarrebruck sera carrément supprimée. Photo Thierry NICOLAS

men des modalités de facturation. Malheureusement, force est de constater que ce particularisme n'a toujours pas été pris en compte. L'histoire se reproduit inlassablement. »

De 42 000 à 232 000 €

A compter du 1er janvier, la redevance d'accès en gare augmentera considérablement. « Mi-octobre, nous avons été informés que nous n'aurions pas de traitement de faveur, indique-t-on à la société allemande. Au contraire, la redevance passerait de 92 000 à 130 000 € par an. En plus des 60 000 € que l'État français prenait en charge avant. »

L'addition s'éleverait ainsi à 232 000 €. « Ces pratiques discutables contraindraient assurément la Saarbahn et ses parte-

naires à se désintéresser de notre pays dans le cadre de futurs projets de coopération transfrontalière », craint Céleste Lett dans un courrier adressé au ministre des Transports, Frédéric Cuvillier, et au premier ministre Jean-Marc Ayrault, présent à l'inauguration du tram-train, en 1997. Charlotte Britz, maire de Sarrebruck, Jean-Pierre Masselet, président du conseil régional, défendent également la ligne.

« D'après le consul général de Sarrebruck, Frédéric Joureau, des discussions sont en cours. Mais rien n'a abouti », explique la Saarbahn. Si aucun consensus n'est trouvé, elle prendra une décision radicale : le tram-train sera supprimé en gare de Sarreguemines.

Aurélien KLEIN.

S. M.

à gersweiler

FAITS DIVERS

Deux Français blessés

Dans la nuit de lundi à mardi, vers 23 h 30, deux Français ont été blessés dans un accident de la route, rue Krughütter à Gersweiler (Allemagne), tout proche de Schœneck. On ignore encore les circonstances exactes de cet accident. La police allemande avance l'hypothèse d'une sortie de route dans un virage. Le conducteur aurait visiblement perdu le contrôle de sa voiture avant de s'encaster dans un arbre. Arrivés sur place, les sapeurs-pompiers de Forbach ont pris en charge les deux victimes. Le conducteur, âgé de 28 ans, est légèrement blessé. Le passager, âgé de 22 ans, est atteint plus gravement. Lors de l'impact, il a été éjecté de l'habitacle du véhicule. Tous deux ont été transportés à l'hôpital Marie-Madeleine de Forbach. Une enquête est menée par la police allemande pour déterminer les causes de l'accident.



La voiture s'est encastree dans un arbre. Photo Baulichtreport-saarland.de

Extension du tram : Heiko Maas n'y croit pas

En dehors de la problématique du maintien de la ligne Sarrebruck-Sarreguemines, le tram sarrois pourrait subir un sérieux coup de frein. Des élus allemands apparaissent peu optimistes face à un éventuel développement de l'offre. Le ministre de l'Economie de Sarre, Heiko Maas, estime qu'il y a peu de chance de voir la création d'une deuxième ligne de la Saarbahn. Elle était pourtant prévue pour 2019 entre Schafbrücke Sarrebruck et Völklingen. Mais les aides de l'État fédéral à Berlin se font attendre et ne pourraient pas tomber avant 2019. Le Land de Sarre serait incapable de soutenir le coût total d'une telle opération. Du coup, le ministre considère que les conditions financières ne sont pas réunies pour le prolongement de la ligne existante. Pire, Heiko Maas estime que les autres projets à plus court terme ont également du plomb dans l'aile : notamment la création d'une ligne Forbach-Sarrebruck pourtant défendue par les élus de l'agglomération forbachoise.

Des représentants du PS et du Front de gauche de Sarreguemines ont accueilli leurs homologues allemands sur le quai de la gare de Sarreguemines. A l'aube de la campagne pour les Européennes, ils ont organisé une marche symbolique jusqu'à Hanweiler. « C'est le chemin que pourraient emprunter à l'avenir les Sarregueminois pour se rendre à Sarrebruck si le contrat local n'était pas renouvelé. Nous nous battons pour que le tram soit maintenu. »

l'écho

Matériels municipaux vendus en ligne

La ville de Sarreguemines est propriétaire de nombreux objets ou matériels inutilisés : outillage, véhicules, matériel de cuisine, de voirie et des espaces verts... Les élus ont décidé de vendre aux enchères, en ligne sur internet, ces équipements. L'offre sera ouverte à tous. Une fois sur le site de la ville, l'acheteur s'identifiera par courriel pour obtenir un accès personnalisé. Il pourra alors consulter l'ensemble des objets à la vente et proposer une enchère. Le matériel sera vendu en l'état et son retrait restera à la charge de l'acheteur.